



- LE DOLMEN -

Mis en ligne le 20/11/2023.

MAIRIE DE LURIECQ

Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE de la COMMUNE de LURIECQ

Le Maire de la Commune de LURIECQ,

Vu le Code des Communes,

Vu la demande d'arrêté de circulation émise par l'entreprise RAMPA ENERGIES 69134 DARDILLY CEDEX, représentée par M. MOREL Jean-Baptiste afin d'effectuer des travaux d'enfouissement d'une ligne HTA, route du Chantet à compter du 17 novembre 2023 pour une durée de 60 jours,

Considérant qu'il appartient d'assurer la sécurité publique, et donc de mettre en place une signalisation adaptée,

ARRETE

Article 1:

La signalisation sera règlementée au droit du chantier de la façon suivante :

- La circulation sera alternée route du Chantet, à compter du 17 novembre 2023 pour une durée de 60 jours.
- La circulation des véhicules sera règlementée conformément au « guide Technique de l'exploitation sous chantier – Les Alternats », par alternats manuels.
- La circulation sera limitée à 50 km/h au droit du chantier.
- Monsieur MOREL Jean-Baptiste (Tel : 07 89 24 78 97) est chargé de fournir, de mettre en place, maintenir la signalisation adéquate.

Article 2 : Ampliation de cet arrêté sera adressée :

- aux Services de Gendarmerie, Sapeurs-Pompiers,

Article 3 : La population sera avertie par affichage.

Fait à LURIECQ, le 17 novembre 2023

Le Maire : Alain LIMOUSIN.